

Pour toute information : [prixafdphoto@afd.fr](mailto:prixafdphoto@afd.fr)  
**Dossier de participation à adresser avant le 2 novembre 2016 minuit :**  
**Agence Française de Développement – A l'attention de Caroline Castaing**  
**5 rue Roland Barthes – 75 012 Paris**

**PHOTOGRAPHE**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 Tél : ..... E-mail : .....

**MEDIA** (facultatif) : .....  
 Personne qui suit le dossier : .....  
 Fonction : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 Tél : ..... E-mail : .....

**PROJET DE REPORTAGE**

Titre : .....  
 Thématique : .....  
 Lieu (ville / pays) : .....  
 Dates de réalisation envisagées : .....

L'envoi du dossier de participation signé implique que le participant ait pris connaissance et accepté toutes les clauses et conditions stipulées dans le règlement du Prix Photo AFD 2016.

Signature du photographe :

**Eléments du règlement : (règlement complet disponible gratuitement sur [www.afd.fr/prix-photo-afd](http://www.afd.fr/prix-photo-afd))**

*Le Grand Prix AFD/ POLKA du meilleur Projet de reportage photo récompense un projet de reportage photo sur le thème du développement dans un des pays où l'AFD intervient.*

*Les données personnelles portées à la connaissance de l'Organisateur sont traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Conformément à cette loi, les candidats/journalistes bénéficient à tout moment d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données les concernant. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Organisateur. L'Organisateur peut être amené à communiquer à d'autres sociétés ou à ses partenaires, les noms, prénoms et adresses ou d'autres données transmises par les candidats/journalistes. Si le candidat/journaliste ne souhaite pas que ces informations soient communiquées à des tiers, cochez cette case*

**Sont à adresser à l'Agence Française de Développement :**

- la présente fiche de participation signée ;
- le CV et la photo d'identité du photographe (format papier ou fichier numérique) ;
- un descriptif du projet, sur la thématique très élargie voire spécifiquement humaniste du développement dans les pays du Sud, et réalisé dans un des pays où l'AFD est représentée par une agence ou un bureau (cf. liste en annexe du règlement) ;
- une estimation budgétaire des coûts engendrés (frais de déplacement, logements, etc.) ;
- des publications de référence (texte et photos ou web-documentaires, au format électronique ou via des liens sur Internet – lettres de recommandation au besoin) ;
- un rétro-planning de réalisation 2017 avec deadline de remise du sujet (avec édition préalable, en coordination avec l'AFD) au plus tard le 30 juin 2017, et remise d'un ou deux visuels clés pour le démarrage de la communication au plus tard le 15 mai 2017.